



Volailles de race Suisse

Procès-verbal abrégé 06/21 mercredi, 18 août 2021, 16.00 heures

« Poulailier » de Fabian Schenkel

Présents : Jean-Maurice Tièche (président), Hans-Ulrich Zahnd, Andreas Ehrismann, Christian Lengacher, Gabi Maurer, Fabian Schenkel, Peter Gütle, Regula Hugentobler (procès-verbal)

Excusé : Martin Wyss

Salutations

Jean-Maurice salue toutes les personnes présentes et remercie Fabian Schenkel de son hospitalité.

Ordre du jour

1. Le procès-verbal de la réunion du comité du 14.8.2021 est adopté à l'unanimité, avec remerciements.
2. Commissions et Ressorts
 - a. Présidence : Constitution du comité : la nouvelle élue, Regula Hugentobler, prend dès maintenant en charge la rédaction du procès-verbal à la place de Gabi Maurer.
Bilan de l'AD du 15.8.2021
Le comité est unanime à dire que ce fut une bonne AD de la fédération, qui était bien préparée et s'est déroulée de manière expéditive, calme et démocratique.
Petits animaux Suisse présente une demande pour le bien immobilier de Zollikofen. Il sera répondu à cette demande dans un courrier séparé.
CPP : elle aura lieu le 5.2.2022 à Zollikofen, pour thème un workshop sur la question des finances, de l'avenir de la fédération, etc.
 - b. Finances : après l'adoption des comptes lors de l'AD, il est possible de remplir maintenant la déclaration fiscale. Les petites cages du parc ont été vendues à la division pigeons du canton de Zurich.
 - c. Commission de formation : début septembre se déroulera l'examen théorique intermédiaire pour les quatre candidats juges. En cas de réussite de l'examen, ils seront autorisés à effectuer seuls des préjugements.
Manifestation d'info sur le thème des expositions chez Markus Grütter. Une très bonne manifestation avec un bon feedback des plus de cent participants. Une commande des découpes de panneaux alvéolés pour boxes volailles de 500x300 mm est lancée. Pour les expositions, elles pourront être achetées pour 1 Fr. pièce chez Markus Grütter.
 - d. Expositions : le règlement d'exposition, le formulaire d'inscription et la lettre d'accompagnement seront adaptés par Gabi Maurer et envoyé fin août, dans les délais prévus. Si le canton de Zurich exige la règle des 3 G pour l'exposition, celle-ci aura tout de même lieu.
 - e. Communication : il est communiqué que tous les rédacteurs titulaires sont repris par Agrarmedien. Les rédacteurs des fédérations sont licenciés.
3. Association des juges : L'AG et le CR auront lieu le 28.8.2021.
4. Divers : La réunion UFA-aura lieu le 29.9.21. Prochaine réunion du comité à Zofingue.

Fin de la réunion à 18.30 h, grand merci à Fabian pour son hospitalité.

La secrétaire aux verbaux :

Regula Hugentobler
Trad. MB